

ENTREPRENEURIAT Interview

«Les femmes cheffes d'exploitation ont



AGRICULTRICES
ANNÉE INTERNATIONALE 2026

La sociologue SANDRA CONTZEN explique pourquoi seulement 7% des exploitations suisses sont dirigées par des femmes, et ce qui doit changer. L'Année internationale des agricultrices 2026 pourrait marquer un tournant.

En Suisse, 7,7% des exploitations sont dirigées par des femmes, alors que celles-ci représentent près de 37% de la main-d'œuvre agricole. Comment expliquez-vous cette proportion extrêmement faible?

Il faut d'abord se pencher sur le rôle fondamental des femmes en Suisse. Jusqu'en 1987, soit il y a moins de quarante ans, le droit matrimonial stipulait que les femmes mariées étaient responsables du ménage et de la famille, que leur domicile dépendait de celui de leur mari, qu'elles perdaient leur lieu d'origine et devaient demander l'autorisation de leur époux si elles voulaient travailler à l'extérieur. L'agriculture est plus traditionnelle à bien des égards, ce qui est positif car cela permet de préserver le folklore et les traditions. Mais d'un autre côté, les changements sont plus lents à se mettre en place.

Cela se reflète également dans le paysage éducatif, où nous avons une division claire: les hommes se tournent vers le CFC, les femmes vers la formation de paysanne. Dans le cadre du CFC, 25% des apprentis et 23% des diplômés sont enfin des femmes, ce qui constitue un progrès. Mais dans la formation de paysanne, nous avons 99% de femmes et 1% d'hommes. Cette division fait partie du problème.

«Les supports pédagogiques utilisés dans le cadre du CFC doivent être repensés»

De plus, de nombreux pères et mères ont encore le sentiment que c'est le fils qui prendra la relève, et non la fille. Ils n'ont tout simplement pas l'image d'une femme à la tête d'une exploitation en tête. Le père lui-même n'a rien connu d'autre que le maître, l'agriculteur, le chef d'exploitation. Il s'agit là de mécanismes culturels et traditionnels qui agissent inconsciemment. Ce n'est pas de la mauvaise volonté, mais ces schémas se reproduisent.

Vous évoquez l'éducation. Quel rôle jouent les organisations dans ce domaine?

La séparation des organisations aggrave le problème. L'Union suisse des paysannes



Sandra Contzen mène depuis plus de vingt ans des recherches sur le rôle des femmes dans l'agriculture. À la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, elle dirige, en collaboration avec l'association d'utilité publique Vision Landwirtschaft, un projet visant à mettre en réseau, à renforcer et à rendre visibles les agricultrices.

et des femmes rurales (USPF) est responsable de la formation des paysannes et des responsables de ménage agricole, l'Union suisse des paysannes (USP), du CFC avec Agri-Prof. L'USPF représente pour moitié des femmes rurales et des paysannes, mais pas des cheffes d'exploitation. Avec une journée consacrée à l'économie familiale ou une formation axée sur la transformation des produits et la vente directe, elles s'identifient aux tâches féminines classiques et traditionnelles. Ce n'est pas une mauvaise chose en soi, mais les cheffes d'exploitation qui ont obtenu le CFC ou étudié l'agronomie ne s'y sentent pas à leur place. Et de nombreuses cheffes d'exploitation ne se sentent pas vraiment représentées à l'USP. Il y a une lacune. Une étudiante a analysé ce phénomène dans son mémoire: les femmes passent entre les mailles du filet.

Concrètement, que faut-il pour que les choses changent?

Ce qui est réjouissant, c'est qu'il se passe quelque chose en ce moment! D'une part, nous avons le projet Vision Landwirtschaft, dans le cadre duquel nous soutenons les agricultrices, nous les mettons en réseau et nous leur donnons de la visibilité. Nous avons trois laboratoires vivants («living labs»): en Suisse orientale, cen-

trale et occidentale. Partout, le même appel a retenti: nous avons besoin d'un réseau!

Parallèlement, Sabrina Schlegel m'a contactée. Elle avait demandé à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) pourquoi les femmes cheffes d'exploitation n'étaient pas associées aux consultations. La réponse fut la suivante: «Vous n'êtes tout simplement pas organisées». Sabrina a alors répondu: «D'accord, alors nous devons nous organiser».

«Les femmes qui mesurent 1 m 60 ont des besoins différents de ceux des hommes de 1 m 85»

Il existe désormais une initiative visant à créer une commission spécialisée au sein de l'USP ou, en cas d'impossibilité, à fonder une organisation indépendante. Cela semble logique: tous les membres paient des cotisations à la faïtière de l'agriculture suisse. Si une commission spécialisée financée par l'USP est créée, les cheffes d'exploitation n'auront pas besoin de créer une organisation

distincte avec leurs propres cotisations.

Il y a vingt ans, vous écriviez déjà dans votre mémoire de licence qu'il fallait créer un réseau pour les femmes cheffes d'exploitation. Pourquoi cela a-t-il pris autant de temps?

C'est une bonne question. Je pense qu'il faut que les femmes elles-mêmes prennent l'initiative. Et c'est exactement ce qui se passe actuellement. Sabrina Schlegel, Ana Burger Meister, Kathi Schwab et d'autres ont commencé à faire bouger les choses. Il est important que les femmes cheffes d'exploitation forment un groupe distinct, acquièrent leur propre identité et leur propre force. Ce n'est qu'alors qu'elles pourront défendre leurs intérêts. Ensuite, il serait peut-être judicieux de créer une organisation unique pour les femmes dans l'agriculture, c'est-à-dire en collaboration avec les paysannes.

L'USP a annoncé vouloir mettre à profit l'Année internationale des agricultrices proclamée par les Nations unies (ONU) en 2026. Est-ce suffisant?

Il est honteux qu'une organisation aussi importante, disposant de moyens financiers et politiques considérables, ait mis autant d'années à se rendre compte qu'il fallait faire quelque chose pour les

femmes cheffes d'exploitation. Mais bon, c'est quand même bien que cela se fasse maintenant.

Quelle est l'importance de la visibilité vers l'extérieur?

Extrêmement importante! L'image que l'agriculture renvoie à l'extérieur est encore très traditionnelle: l'homme comme chef, la femme comme paysanne, qui fait des tresses et s'occupe des poules. Combien de fois ai-je dû expliquer que paysanne et agricultrice ne sont pas la même chose – même les journalistes ne le savaient pas. Ce sont deux professions différentes, deux formations différentes.

L'USP ne met pas forcément en avant les femmes en tant que productrices ou éleveuses dans ses campagnes publicitaires. Lorsque les femmes sont visibles, c'est souvent par l'intermédiaire de l'USPF et dans le cadre d'activités traditionnellement féminines. L'USPF a beaucoup évolué à cet égard ces dernières années, et les femmes occupent désormais une place plus importante dans l'agriculture. Mais la séparation demeure: les femmes sont considérées comme des aides, et non comme des responsables à part entière.

En comparaison internationale, la Suisse se situe dans la fourchette basse avec 7%. D'autres pays atteignent jusqu'à 45%. Que font-ils différemment?

On constate que les anciens pays soviétiques ou les anciens Länder d'Allemagne de l'Est comptent beaucoup plus de femmes à la tête d'exploitations agricoles. Cela s'explique par une structure agricole différente: il n'y avait pas de tradition de fermes familiales, mais plutôt de grandes structures étatiques. La question de la succession au sein de la famille ne se posait pas. Tant que la Suisse restera aussi attachée au concept d'exploitation familiale, transmise de génération en génération au sein d'une même famille, la situation restera difficile.

«L'agriculture se vend encore de manière très traditionnelle à l'extérieur»

En Norvège, la loi a été délibérément modifiée dans les années 1970 pour que l'aîné des enfants puisse reprendre l'exploitation, et non plus le fils aîné. Cela a entraîné une augmentation du nombre de femmes à la tête de fermes. Aujourd'hui, la règle est claire: l'enfant qui en a l'envie et les capacités reprend les rênes.

Que pouvons-nous apprendre des autres pays européens?

En France, beaucoup plus de femmes se désignent comme «agricultrices» et les différentes fonctions au sein des exploitations sont clairement réglementées. Une épouse peut y travailler pendant cinq ans au maximum en tant qu'aide familiale, c'est-à-dire en tant que main-d'œuvre familiale non rémunérée. Passé ce délai, elle doit soit changer com-

En chiffres

7 pour cent des exploitations sont dirigées par des femmes.

37 pour cent de la main-d'œuvre agricole est composée de femmes.

25 pour cent des débutants dans la formation d'agriculteur/agricultrice CFC sont désormais des femmes.

99 pour cent des formations destinées aux agricultrices sont suivies par des femmes.

1987 a vu le droit matrimonial être modifié en Suisse. Auparavant, les femmes mariées devaient demander l'autorisation à leur mari pour travailler à l'extérieur.

2026 sera l'Année internationale des agricultrices proclamée par l'ONU – une occasion d'accroître leur visibilité. **SB, BZ**

plètement d'activité, soit adopter un autre statut officiel. Un tel modèle pourrait également être intéressant pour la Suisse. La coexploitation serait clairement réglementée. Et les coresponsables d'exploitation ainsi que les personnes issues d'autres secteurs seraient également plus visibles.

Cela contribuerait à mettre en avant les femmes qui jouent un rôle important dans l'agriculture, non pas dans les tâches ménagères, mais dans la production elle-même.

Vous estimez que l'exploitation familiale constitue un frein. Que faudrait-il changer?

Le droit foncier est déterminant. Dans toutes les discussions, les gens sont d'accord: le droit foncier est important pour empêcher que les terres ne soient rachetées par de grandes entreprises et pour éviter la spéculation. Mais si l'on continue à exiger l'exploitation à titre personnel, alors une personne étrangère à la famille qui possède les qualifications requises peut également reprendre une ferme en tant qu'exploitant personnel.

Cela suscite beaucoup d'apprehension. Mais peut-être que des jeunes venus de l'extérieur auxquels on confierait une exploitation seraient très motivés et innovants, plus que le fils de la famille, qui ne montre qu'un intérêt mitigé. D'après les nombreuses discussions que j'ai eues, le fait que l'on puisse obtenir des paiements directs avec une attestation fédérale de formation professionnelle – c'est-à-dire moins qu'un CFC – ne contribue pas à une agriculture productive. Si nous voulons atteindre un niveau élevé d'autosuffisance, nous avons besoin de personnes compétentes.

Qu'en est-il de la situation en matière de maternité?

Objectivement, c'est la plus grande différence entre les coresponsables et cheffes d'exploitation et les paysannes. Pendant la grossesse, en cas de complications, pendant le congé maternité: qui me remplace? Qui prend quoi

besoin d'avoir leur propre voix»

en charge? Quelles sont les solutions possibles? C'est un énorme défi.

Y a-t-il des indications selon lesquelles les femmes cheffes d'exploitation fixent d'autres priorités, par exemple en matière de bien-être animal?

Je ne connais aucune étude suisse à ce sujet, mais des recherches menées en France montrent que les femmes à la tête des fermes optent plus souvent pour une gestion écologique et ont davantage tendance à se tourner vers le bio. En Suisse, les femmes sont les moteurs de la conversion à l'agriculture biologique, y compris en tant qu'épouses de chefs d'exploitation. Elles sont également beaucoup plus engagées dans l'agriculture régénérative et l'agroécologie.

Je pense que cela a aussi à voir avec la réflexion à long terme. En raison de leur biologie – on ne peut pas nier cela –, les femmes ont un rapport différent aux perspectives à long terme. Elles élèvent leurs enfants, ce qui est un projet de longue haleine. Mais il existe également de très grandes différences entre les femmes.

«Les femmes sont considérées comme des aides, et non comme des responsables à part entière»

Beaucoup d'entre elles veillent à la santé des animaux dans les étables et pratiquent l'homéopathie. Les hommes s'en occupent aussi, bien sûr, mais les femmes sont peut-être plus sensibles en moyenne. Elles remarquent plus rapidement quand quelque chose ne va pas dans l'étable et ont plus de succès avec la médecine vétérinaire alternative.

Ne serait-ce pas un argument en faveur d'une plus

grande visibilité? Les femmes jouissent souvent d'une plus grande crédibilité auprès des consommateurs.

Absolument! Beaucoup de gens ont le sentiment qu'une femme fait preuve de plus d'empathie, qu'elle s'occupe mieux des animaux. C'est une chance pour l'ensemble du secteur. Mais l'agriculture se vend encore de manière très traditionnelle à l'extérieur: le paysan dans l'étable, la paysanne avec son beau jardin. Cela doit changer.

À quels obstacles concrets les femmes cheffes d'exploitation sont confrontées au quotidien?

Cela commence par des choses très pratiques. Beaucoup de femmes me racontent des situations où un fournisseur d'aliments pour animaux ou un vétérinaire vient à la ferme et demande: «Où est le patron?», même si la femme est la seule responsable de l'exploitation! Cela arrive tout le temps. Ou encore, les vendeurs de machines qui ne veulent parler qu'à l'homme. Ces mécanismes subtils sont plus difficiles à cerner, mais ils constituent des obstacles pour les femmes cheffes d'exploitation.

Puis, il y a l'aspect technique: les sièges des tracteurs sont conçus pour les hommes, les vêtements de travail ne sont souvent pas adaptés, les outils sont trop lourds ou peu maniables. Les femmes qui mesurent 1 m 60 ont des besoins différents de ceux des hommes de 1 m 85 mais le secteur ne semble guère s'en soucier.

Dans nos laboratoires vivants, nous discutons également de «la ferme féminine», l'idée d'une exploitation bien conçue pour les femmes. Comment aménager une étable de manière ergonomique? De quels outils ai-je besoin? Ce sont là des questions qui ne se posent pas à beaucoup d'hommes, mais qui peuvent être décisives pour les femmes. Et en réalité, aussi pour les hommes.

Vous mentionnez souvent les coresponsables d'exploitation. En quoi leur situation

diffère-t-elle de celle des cheffes d'exploitation seules?

Les coresponsables d'exploitation doivent souvent faire face à un problème: leur rôle est mal défini. Certaines disent qu'elles sont coexploitantes parce qu'elles aident à la ferme, mais elles n'ont en réalité aucun pouvoir de décision. Une véritable codirection implique d'assumer des responsabilités, d'avoir son mot à dire et de participer aux décisions. C'est une énorme différence.

«En Suisse, les femmes sont les moteurs de la conversion à l'agriculture biologique»

Il n'existe pas de cadre juridique clair à ce sujet. Nous ne savons donc pas combien de coresponsables participent activement à la gestion. Des questions se posent également concernant les formes juridiques: l'entreprise individuelle est la norme, mais est-ce la meilleure forme pour un couple qui gère ensemble une exploitation? Il existe d'autres options, telles que la société à responsabilité limitée ou la société simple, mais elles sont peu connues.

Qu'en est-il de la protection sociale?

C'est un domaine dans lequel beaucoup de choses ont changé ces derniers temps, mais pas encore assez. Des progrès ont été réalisés en matière d'indemnités journalières en cas de maladie et de prévoyance en cas d'invalidité et de décès. Mais honnêtement, il s'agit là d'une protection pour l'exploitation et non pour la femme elle-même.

Il serait préférable que la femme touche un salaire sur lequel sont prélevées les cotisations AVS et à la caisse de

pension – tant qu'elle est présente et travaille, et non pas seulement lorsqu'elle est absente. Ce serait une véritable marque d'estime et une vraie sécurité.

Quelles mesures jugez-vous nécessaires?

Premièrement, nous avons besoin de chiffres. Les statistiques suisses ne fournissent pas de données sur le nombre de femmes qui participent activement à la gestion d'une exploitation agricole, avec des responsabilités, un droit de regard et de codécision. Nous comptons chaque animal sept mille fois, mais nous ne savons pas combien de femmes prennent part à la gestion d'une exploitation. La Confédération doit changer cela.

Deuxièmement: il faut agir au niveau de l'éducation. Les supports pédagogiques utilisés dans le cadre du CFC doivent être repensés, avec davantage d'exemples de femmes cheffes d'exploitation. Les enseignants doivent changer leur discours. Mais cela prendra du temps, une génération. Les pères et les mères qui décident aujourd'hui qui reprendra le domaine ont eux-mêmes été socialisés dans l'ancien système.

Le réseau doit troisième-ment continuer à se développer. Les laboratoires vivants que nous mettons en place avec Vision Landwirtschaft montrent que les femmes veulent échanger, se soutenir mutuellement et faire entendre leur voix. L'Année internationale des agricultrices est l'occasion d'accélérer ce processus.

Quatrièmement: les aspects pratiques. Des thèmes tels que les concepts d'étables ergonomiques pour les femmes, les vêtements de travail adaptés, les formes juridiques pour les cogestions d'exploitations doivent être abordés. Lorsque ces questions sont soulevées, les cheffes d'exploitation sont également perçues comme des productrices et des spécialistes, avec leurs défis professionnels concrets.

PROPOS RECUEILLIS PAR SIMONE BARTH, BAUERNZEITUNG. TRADUIT ET ADAPTÉ PAR LUDOVIC PILLONEL

Réseautage pour les professionnelles de l'agriculture

■ VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026

L'Union suisse des paysans (USP), Agora, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) et le journal Agri vont organiser une journée de réseautage à l'occasion de l'Année internationale des agricultrices proclamée par l'ONU.

Cet événement gratuit destiné aux professionnelles de l'agriculture aura lieu vendredi 13 novembre 2026 à Yverdon-les-Bains (bâtiment de l'Étoile, rue du Four 21). Il est possible de s'y inscrire jusqu'au 30 octobre 2026.

Programme

Dès 9 h Accueil, café et croissants.

9 h 45 Mot de bienvenue adressé par Marion Zufferey, collaboratrice à l'USP.

9 h 50 Différentes voies vers la pratique agricole: témoignages de quatre exploitantes et coexploitantes reconnues.

10 h 30 Les femmes dans l'agriculture – où en sommes-nous? États des lieux avec des expertes.

11 h Table ronde animée par Karine Etter, rédactrice en chef du journal Agri.

12 h Apéro dînatoire, avec présentation des résultats du projet «Les femmes dans l'agriculture», de la BFH-HAFL et Vision Landwirtschaft.

13 h 30 Ateliers sur les thèmes suivants: «Égalité dans la gestion de l'exploitation» «Concilier exploitation et vie (de famille)» «S'engager dans la branche» «Penser la ferme au féminin»

14 h 30 Retours d'expérience des ateliers.

15 h Contribuer à façonner le secteur: entretien avec Anne Challandes, vice-présidente de l'USP.

15 h 10 Se mettre en réseau, s'impliquer, faire avancer l'agriculture, avec Sabine Bourgeois-Bach, vice-présidente de Prométerre.

15 h 15 Clôture par Alexandra Crompt, directrice d'Agora.

> 16 h Apéritif, discussions, échanges.

INFORMATIONS UTILES

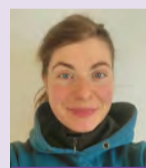
Journée de réseautage pour les professionnelles de l'agriculture, le vendredi 13 novembre 2026, à Yverdon-les-Bains (VD)



Scannez le QR Code pour accéder au formulaire d'inscription. Le lieu de l'événement se situe à cinq minutes à pied de la gare. Des places de stationnement sont disponibles dans les environs. Pour des raisons d'organisation, la garde d'enfants ne peut malheureusement pas être proposée sur place.

C'est vous qui le dites

Pouvez-vous partager votre expérience en tant que femme à la tête d'une exploitation?



Prisca Gremaud
Agricultrice à Maules (FR)

«Je gère seule une exploitation agricole en production laitière, ce qui implique une responsabilité permanente. La charge est physique, mentale et très exigeante en termes de temps. De mon point de vue, accepter ce niveau de responsabilité demande une force intérieure particulière et une grande capacité à tenir le coup sur la durée. Dans mon cas, ce choix est lié à une histoire personnelle et familiale. Si des femmes optent aujourd'hui pour la gestion d'exploitations, l'opportunité est réelle. Elles peuvent amener un regard différent et une autre manière de travailler. Je crois profondément à la complémentarité entre l'homme et la femme, et j'apprécie de collaborer avec eux dans mon quotidien professionnel.» LP



Joanie Mojon
Agricultrice à La Sagne (NE)

«Depuis 2023, je suis associée à la tête d'une exploitation de montagne productrice de lait pour le Gruyère AOP. Je ne viens pas d'une famille paysanne mais j'ai découvert ma passion pour les vaches et j'ai eu envie d'avoir ma propre ferme à la suite d'un stage d'une année au Tessin. Certaines personnes sont étonnées d'apprendre que je gère le bétail alors que mon collègue s'occupe des machines et des herbages. Dans le monde agricole, j'ai l'impression que l'on a encore tendance à associer les femmes aux rôles d'employée ou d'aide. Mais j'ai été assez facilement acceptée. Ce sont une motivation de tous les jours et une bonne condition physique qui nous permettent d'arriver à ce que l'on veut dans ce métier.» LP



Caroline Charmillot
Agricultrice à Montmelon (JU)

«En 1997, j'ai repris le domaine familial actif dans la production laitière et l'élevage de génisses situé en zone de montagne II. Mesurant 1 m 65, je devais mettre un coussin derrière mon dos pour pouvoir actionner les pédales de mon premier tracteur. Mais les machines et l'équipement ont bien évolué depuis et sont plus adaptés aux femmes, la force physique est moins indispensable. En ce qui concerne la couverture sociale, ma fiduciaire m'a encouragée à cotiser pour ma retraite il y a plusieurs années. Je dois avouer que cela ne m'était pas venu à l'esprit. Je suis donc devenue la patronne de l'exploitation et mon mari, l'employé. En tant que femme, j'ai toujours été bien accueillie par mes collègues masculins.» LP



Marie-Bernard Gillioz
Vigneronne-encaveuse à Grimisuat (VS)

«Après avoir travaillé dix ans comme institutrice, j'ai pris la décision de me réorienter dans la viticulture, un univers que j'ai découvert dès le plus jeune âge en accompagnant mon père vigneron. Beaucoup de personnes ne comprenaient pas mon choix. J'ai persévéré jusqu'à avoir mon propre domaine. Même si nous étions peu de femmes à exercer ce métier en Valais dans les années 1980, je me suis toujours sentie à ma place. On nous observait du coin de l'œil, à l'affût d'une erreur, et il y avait parfois des remarques machistes, mais cela ne m'a jamais ébranlée. Aujourd'hui, c'est différent. Les femmes sont mieux soutenues et représentées. À 70 ans, j'ai toujours le même plaisir dans les vignes et à la cave.» LP



Naïma Clerc
Agricultrice à Mont-sur-Rolle (VD)

«À la suite du départ à l'étranger de mes parents, j'ai repris le domaine familial tourné vers l'élevage de vaches allaitantes en 2022. La première année, j'ai continué à travailler à 100% au service des curatelles de Lausanne tout en gérant seule l'exploitation, puis je n'ai gardé que la ferme car je ne me sentais plus à ma place en ville et je voulais revenir aux sources. Aujourd'hui, les fils d'agriculteurs se sentent de moins en moins obligés de reprendre l'exploitation. Mon frère a, par exemple, choisi de faire des études en Lettres. Quand j'ai commencé à 24 ans, certains représentants m'ont demandé où était le patron mais la position des femmes dans le milieu agricole a beaucoup évolué positivement.» LP